

Rapport de la Commission académique session 2022

A l'intention des enseignants d'EPS - Académie de : VERSAILLES

1. La commission académique

1.1 Organisation générale

La commission traite les résultats de :

- 305 établissements : lycées publics et privés sous contrat, centres de formation habilités à évaluer en CCF
- 69460 candidats aux différents baccalauréats, BEP et CAP soit un total de 208 380 notes.

110 professeurs mobilisés selon trois étages :

- Un groupe de pilotage :
9 professeurs + 2 IA-IPR (CCF) et 1 IA-IPR (Ponctuel)
- Quatre sous-commissions départementales :
24 à 25 professeurs par département.
- La commission plénière

Logiciel de traitement :

- IpackEPS pour la validation des protocoles certificatifs (jusqu'en novembre 21)
- EPSnet pour la saisie des protocoles et des notes (en EPLE) ainsi que l'harmonisation des notes (en Commission).

1.2 Principes d'harmonisation

Les mesures d'harmonisation se sont centrées autour des directives de la Commission Nationale compte tenu du contexte singulier de l'année scolaire. Les conditions dans lesquelles les protocoles et les notes ont été validées présentent de nombreuses incertitudes sur leur représentativité, leur validité et leur fiabilité (Dates de CCF, APSA n'ont pu être modifiées entre novembre et juin sur EPSNET). En ce sens, la vérification des certificats médicaux a été rendue particulièrement complexe et difficile.

Dans ce cadre, les règles fixées par la commission ont été d'observer :

- les moyennes des établissements par type d'examen par comparaison à la moyenne académique dans un intervalle de confiance de deux écarts-type ;
 - En bac GT : 11 lycées concernés pour des ajustements ; 7 ont été harmonisés allant de - 0,4pt à + 0,7pt.
 - En bac pro : 10 lycées concernés pour des ajustements allant de - 1,2pt à + 1,3 pt.
- les différences de résultats entre les filles et les garçons de l'établissement par comparaison à l'écart filles-garçons académique selon le type d'examen.

Tous les établissements ont été examinés au regard de l'écart filles /garçons

- En bac GT : Les établissements présentant un écart filles/garçons > 0,8 (écart moyenne académique de 0,7) ont été étudiés en fonction de la représentativité de leurs effectifs, du nombre de zéro et du contexte général de l'EPLE.

33 lycées concernés sur 207 pour des ajustements ; allant de - 0,8pt pour les garçons à + 1,5pt pour les filles.

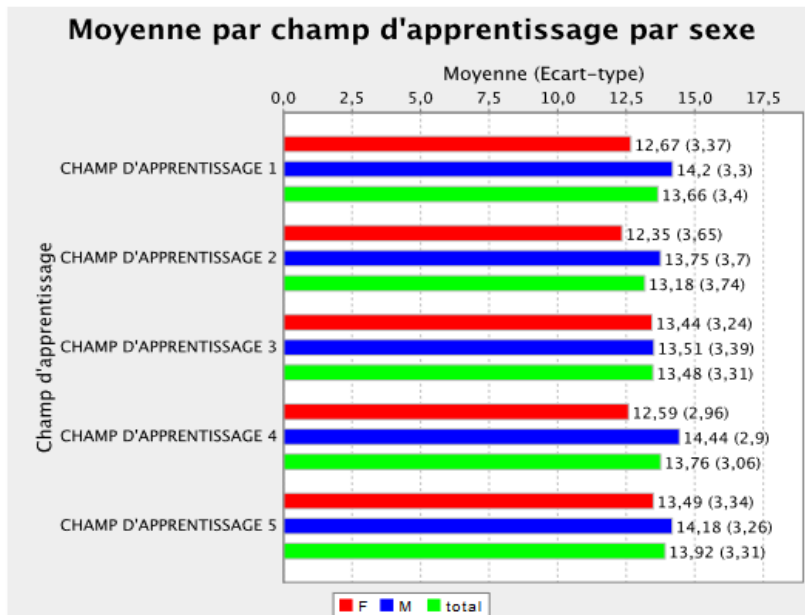
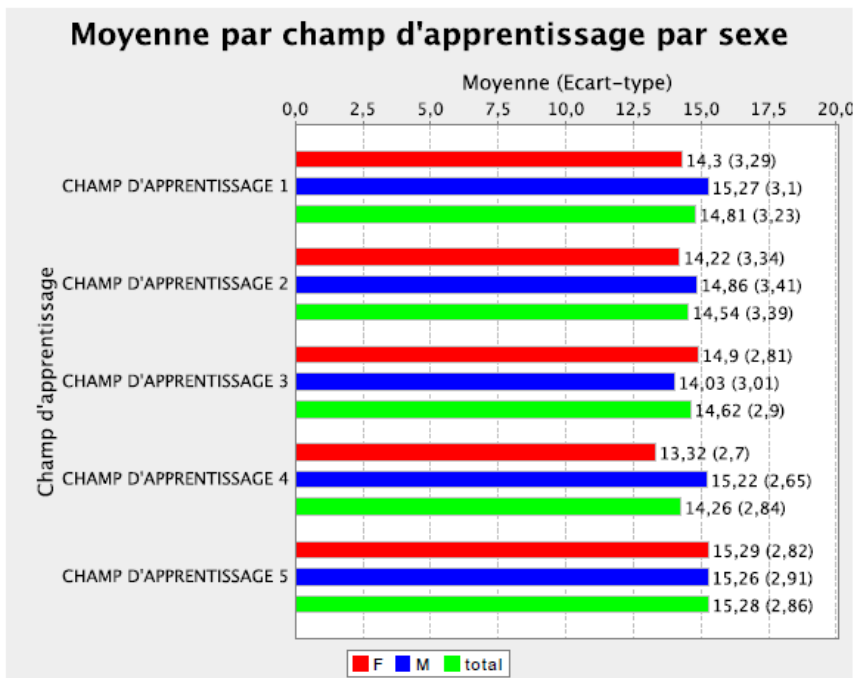
- En bac pro : Les établissements présentant un écart filles/garçons > 1,5pt (écart moyenne académique de 1,31) ont été étudiés en fonction de la représentativité de leurs effectifs, du nombre de zéro et du contexte général de l'EPLE.

45 lycées concernés sur 156 pour des ajustements allant de - 1,1pt pour les garçons à +1,7 pt pour les filles.

2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro session 2022

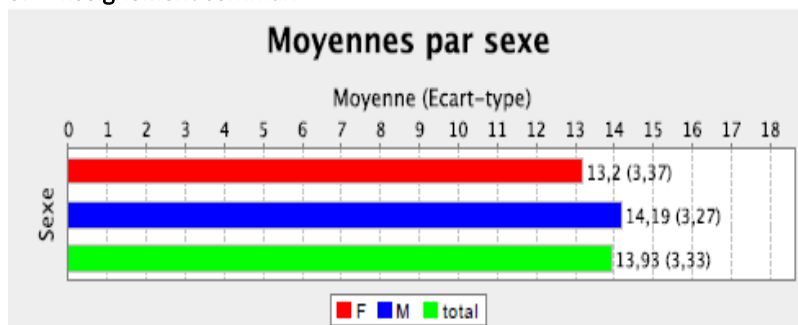
2.1 Enseignement commun

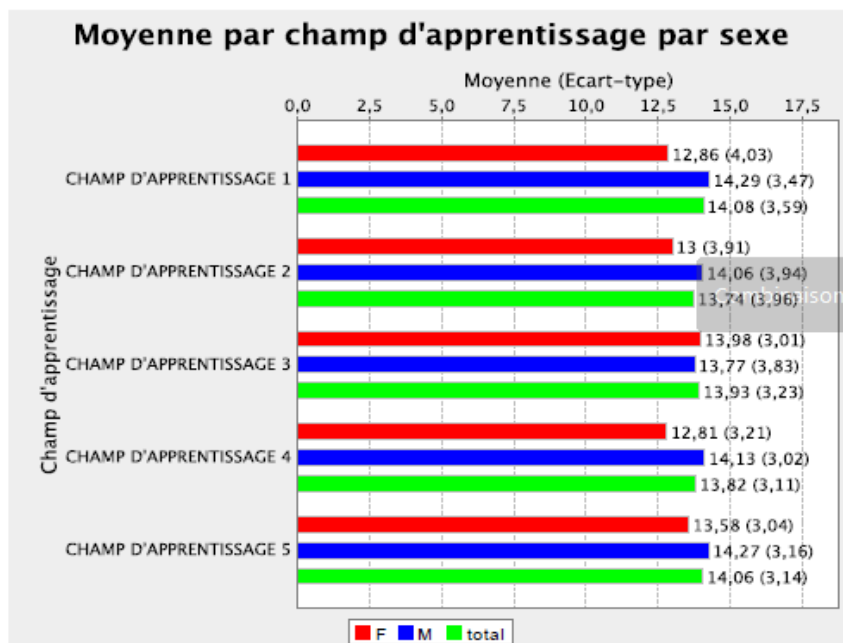
		2022	2019	
Bac GT BAC G : 39 469 BAC T : 12 857 Candidats	G	15.06	14.70	Hausse générale des résultats, plus modérée en Bac GT qu'en Bac pro (effet lissant des 2 voies G et T)
	F	14.40	14.05	
	T	14.72	14.35	Forte augmentation des résultats de la voie Pro (+1pt)
Bac Pro 13 609 Candidats	G	14.12	12.94	Proximité des résultats entre la voie technologique et la voie professionnelle (écart en moyenne de 0,1 à 0,3)
	F	13.10	12.09	Ecart très significatif de la voie professionnelle avec la voie générale et technologique (+1)
	T	13.73	12.61	



3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3.1 Enseignement commun





3.2 Principales harmonisations réalisées

Après l'examen attentif des résultats des candidats au CAP et au regard des principes d'harmonisation retenus à l'échelle nationale puis académique, nous n'avons procédé à aucune harmonisation pour cet examen. Les effectifs, les points d'appui sont trop restreints pour opérer de façon fiable et représentative une quelconque harmonisation.

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires) :

4.2 Enseignement commun :

	Bac GT		Bac Pro		CAP	
	F	G	F	G	F	G
Demi-fond	12,4	13,1	10,3	13,4	11,5	14,6
Tennis de Table	11,5	12,4	9,66	13,4	11,2	13,3
Danse	13,8	09,5	10,11	9,83	11,7	09,8

5. Réflexions et préconisations pour la session 2023

5.1 A destination des établissements

Nous remercions l'ensemble des collègues pour l'ampleur du travail mené. Il a été parfois complexe mais il reste nécessaire pour avoir un éclairage objectif sur notre profession.

Points de vigilance :

Le dossier certificatif :

La commission académique rappelle aux établissements l'importance de la constitution du dossier certificatif. Cette année « de reprise » nous a fait constater le manque de rigueur de certains établissements malgré un pas à pas précis régulièrement rappelé. Un certain nombre de dossiers n'est pas conforme (éditions de notes du document provisoire, éditions de notes non signées par le chef d'établissement, des listes de candidats inaptés partiels et inaptés totaux erronées, beaucoup de CM approximatifs ou manquants).

Les certificats médicaux :

Les certificats médicaux restent d'année en année le point le plus délicat et le plus chronophage du travail des sous-commissions.

6. La validation des référentiels

Le planning des sous-commissions prévoit en juin l'étude du dossier certificatif et un temps d'accompagnement, d'échanges et de formation sur le sujet des référentiels certificatifs. Cette double ambition, depuis 2020, est à ce jour finalisée par la 5^{ème} session de lecture et de validation des référentiels.

Les données fournies par les équipes EPS aux sous-commissions favorisent l'instauration d'un réel dialogue pédagogique vertueux et dynamisant. Les commissions départementales ont réalisé un progrès significatif entre mars 2022 (4^{ème} session) et juin 2022 par une action en présentiel très importante et un accompagnement efficace. Par ces échanges, les équipes ont retravaillé leurs référentiels et validé pour la rentrée prochaine une grande partie de leurs sujets d'examen.

JUIN 22	REF attendus	REF envoyés	REF Validés	REF non validés	REF non étudiés
BAC GT	1771	1612	1477	60	234
BAC PRO	979	780	663	60	256
CAP	621	461	405	40	176
	3371	2853	2545	160	666

7. Remarques soumises à la CNE en attente d'arbitrage

- L'amélioration de l'outil EPSNET (indispensable dans ses fonctions et son application pour gérer sereinement le dossier des examens).
- Interrogation sur les points suivants :
 - La durée de validité d'un référentiel certificatif
 - La position de la CNE sur l'évaluation des AFL2 et 3 ou les AFLP 3,4,5 et 6 pour des élèves-candidats inaptes sur la séquence d'enseignement ? Faut-il, au cours de l'épreuve différée, évaluer ces AFL et AFLP et comment ? Il subsiste de nombreuses difficultés au sein des équipes pour évaluer ces éléments initialement prévus et orientés par une acquisition au fil de l'eau ? Quelles pourraient être les préconisations à destination de la profession ?
 - La CNE pourrait-elle informer des critères de recevabilité du CM comme pièce administrative (appui de la cellule juridique DGESCO- avec les évolutions logistiques récentes. (Téléconsultation etc... Quel degré d'acceptation ?)

8. Bilan général

- Une année de transition organisée autour du retour au CCF plutôt qu'au CC des deux dernières sessions (2020 et 2021)
- Une application progressive et généralisée des nouveaux référentiels certificatifs. Cette année pose les prémices d'un retour espéré normalisé pour 22-23.
- Des résultats orientés une fois encore à la hausse par une configuration renforcée (notation possible sur 2 APSA, parfois les deux meilleures notes ont été retenues que ce soit en BAC GT, BAC PRO et aussi en CAP dès lors que 3 CCF pouvaient être organisés ; une offre de formation et des référentiels plus en lien avec un parcours de formation construit et choisi)
- Des référentiels globalement stabilisés pour un grand nombre d'établissements même s'il persiste un léger décalage entre le BAC GT et le Bac pro/CAP (dû au calendrier de parution des textes certificatifs).

Nous restons vigilants car le contexte sanitaire a empêché la mise en œuvre de certaines APSA qui devraient apparaître comme certificatives à la rentrée prochaine. Ce sont presque 3000 référentiels étudiés dans l'académie et l'accumulation des dispositifs qui engagent la commission sur la validation de référentiels (enseignement optionnel, EPPCS) donnent une impression de puits sans fond. Néanmoins, ils constituent l'expression d'une profession mobilisée et plutôt engagée.

Les résultats de la session 2023 vont nous éclairer sur l'impact réel de la réforme par une application effective des référentiels. Ils confirmeront ou infirmeront la hausse inexorable des résultats chiffrés.

Epsnet doit évoluer pour nous doter d'un outil règlementaire, plus exhaustif et performant permettant une saisie fluide et des analyses plus fiables.

lpackEPS propose des solutions qui évitent bon nombre d'obstacles et qui permettrait des travaux d'harmonisation avec davantage de confiance sur les modes opératoires plus proches des réalités de terrain d'autant que les dispositifs satellitaires tels que l'enseignement optionnel et, ou les enseignements de spécialité devraient être également plus finement observés.

La version intégrale du Rapport de la CAHPN sera lisible sur la NoteExamens.